

## Conseil des délégués 12 novembre 2015

Délégués tous présents

### Les cartes Pokemon

Interdiction les classeurs (vols, détériorations, ..)

Autorisation d'avoir une dizaine de cartes en récré.

Rappel : les jouets (petits) sont autorisés pendant les récréations aux risques et périls des propriétaires.

### Les CPB demandent si les bonbons sont autorisés.

Bonbons et gâteaux sont autorisés par les adultes exceptionnellement pour des événements particuliers

En dehors de ces autorisations, il est interdit d'apporter des bonbons ou gâteaux à l'école (risque d'allergie).

Rappel : ballons **mous et secs** sont autorisés le matin (et pendant la pause méridienne)

À demander aux classes : *faut-il autoriser les petites balles en mousse ou les « ouf-ball » l'après-midi ?*

### CE2C : Le rugby est-il autorisé ?

Le rugby « à toucher » est autorisé, il est absolument interdit de plaquer sauf peine d'exclusion (carton jaune 10 minutes)

### DN2:

Demandent de réparer les verrous des toilettes.

Demandent de ne pas déplacer les habits des porte-manteaux.

Rappellent qu'il est dangereux de faire des exercices de gymnastique dans la cour de récréation.

Il faut relancer pour le papier toilette dans les toilettes et pas à l'extérieur.

Les CPA rappellent que les toilettes ne sont pas une salle de jeux.

### CM1A

Demandent *quelles sont les règles d'utilisation des élastiques.*

CM1B Demandent aux délégués de rappeler les règles des toilettes à leur camarades.

CE1B : demander de tracer une marelle dans la cour des petits

Les CE1 B sont autorisés à tracer une marelle à la craie dans l'attente du marquage.

CM2B : revoir le roulement pour la cantine

CM1AB: *pourrait-on refaire une fresque dans la grande cour (à la place de l'autre) (demander aux classes)*

**Prochaine réunion le mardi 15 décembre à 11h00**